

CAP Peintre Applicateur de Revêtements



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)**
| CAP

CODE RNCP n° 39036

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 23/05/2024

Fiche formation mise à jour le 10 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin
EREA des 1000 Sources - Meymac
Ufa Martin Nadaud - Bellac

Métiers

- Façadier
- Peintre en bâtiment

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'ensemble des techniques et savoir-faire pour exercer le métier de peintre applicateur de revêtements : réaliser des travaux de peinture, de revêtements collés, de revêtements de sols et de façade.
- Permettre, à partir d'acquisition de savoir-faire technologiques, une insertion sociale et professionnelle.

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation. Après avoir préparé le support, il peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint ou un revêtement mural. Il pose également des revêtements de sol. Il peut réaliser des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses). Ses connaissances en maçonnerie lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux. Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et élargissent ses possibilités de création.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Langues Vivantes : Anglais
- Education artistique
- EPS

Domaine Professionnel

- Dessin technique
- Atelier, technologie
- Vie sociale et professionnelle

Poursuite d'études

- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- BP Peintre applicateur de revêtements
- CS Peinture décoration

Infos pratiques

Pré-requis

Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (420 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité n'est proposée en apprentissage au Lycée Martin Nadaud et à l'Erea de Meymac qu'à partir de la 2ème année après une première année en scolaire

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)